

Nouveau service « paiement de proximité »



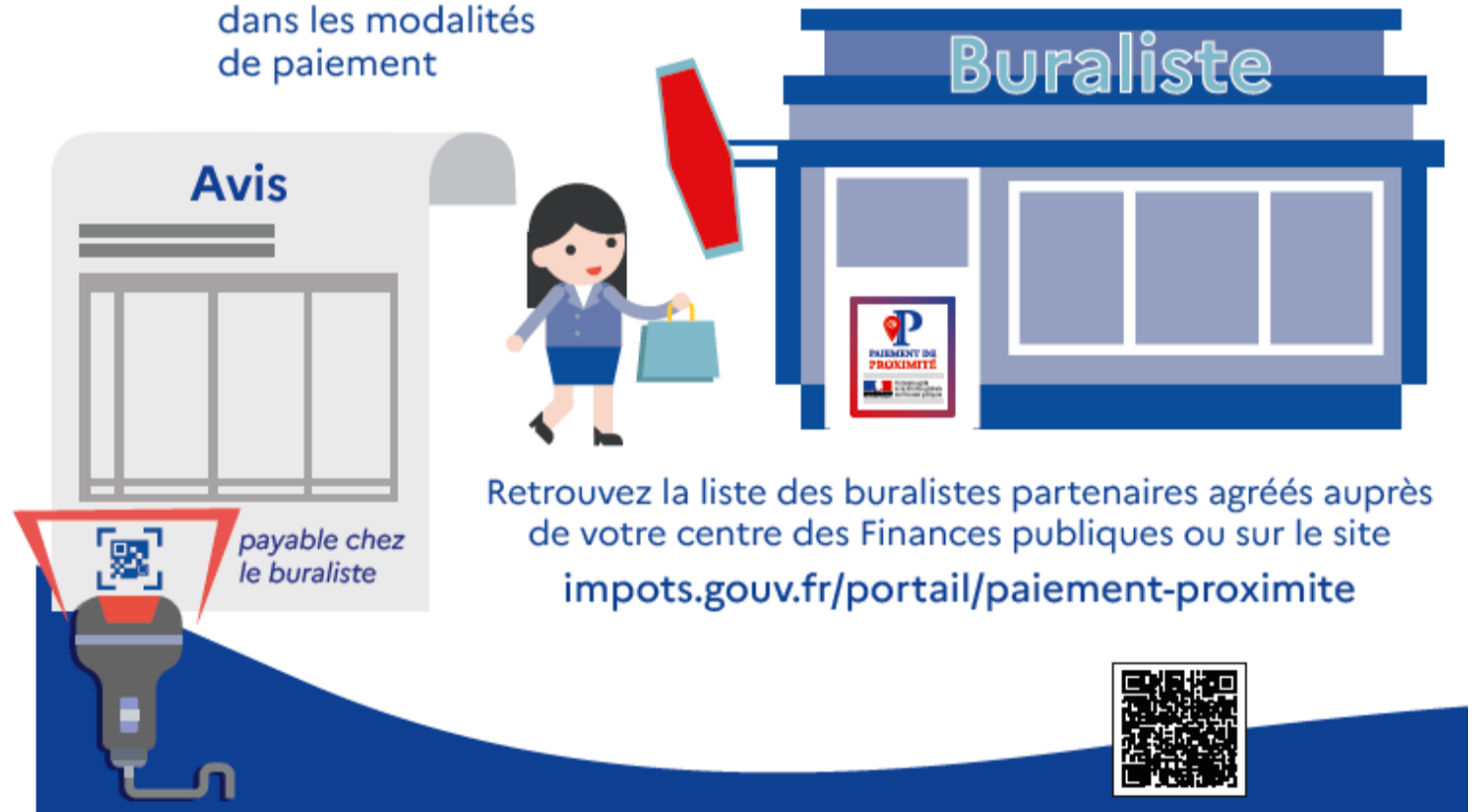
Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces, dans la limite de 300 €, ou par carte bancaire, dans la limite de 300 € uniquement pour les avis d'imposition (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière).



Comment payer ?

- 1 Vérifiez que votre avis, comporte :
 - un QR code
 - la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement
- 2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Où payer ?

Tabac presse
2 rue d'Angleterre
33720 Podensac

Tabac Le Robusto
7 place de la
République
33410 Cadillac

Tabac presse
9 rue La Tour
33720 Cérons

Le Petit Florian
16 rue de Lavidon
33410 Rions

Le Petit St Michel
2 rte de la Brède
33720 St Michel
de Rieufret

Tabac Le 5 étoile
Place de l'église
33720 Landiras

Tabac Alimenta-
tion Guicheny
6 rue du 11 no-
vembre 1918
33720 Barsac